

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD PAS-DE-CALAIS PICARDIE

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Service Information
Développement Durable
Évaluation environnementale

Affaire suivie par :
Emmanuelle Clerc
Tél : 03 20 13 65 99

Courriel : ae.iddec-dreal.npdcp@developpement-durable.gouv.fr

Le Préfet,

à

Monsieur le Président de l'union
des services d'eau du sud de
l'Aisne.

4 bis avenue Gustave Eiffel
02400 Château-Tierry

Lille, le 20 juin 2016

Objet : Projet de création d'un nouveau forage pour l'alimentation en eau potable du secteur du Tardenois à Fère-en-Tardenois déposé par le Union des services d'eau du sud de l'Aisne

Information sur l'avis tacite sans observations de l'autorité environnementale
N° d'enregistrement Garance : 2016-1256

Monsieur le Président,

L'autorité environnementale a été saisie le 12 mai 2016 au titre de l'évaluation environnementale sur l'étude d'impact du projet «Création d'un nouveau forage pour l'alimentation en eau potable du secteur du Tardenois», sur la commune de Fère-en-Tardenois.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai de deux mois suivant sa saisine, le présent courrier vous informant de l'absence d'observations de l'autorité environnementale sur le projet sera joint au dossier d'enquête publique ou, le cas échéant, à la procédure équivalente de consultation du public.

Cette information sera publiée sur le site internet de la DREAL Nord – Pas-de-Calais Picardie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet,
Le directeur régional,

